

ABONNEMENT.

Sauumur: Un an... 30 fr. Six mois... 16. Trois mois... 9. Poste: Un an... 35 fr. Six mois... 18. Trois mois... 10.

On s'abonne:

A SAUMUR, Au bureau du Journal ou en envoyant un mandat sur la poste, et chez tous les Libraires.

L'abonnement continue jusqu'à réception d'un avis contraire. — L'abonnement doit être payé d'avance.

POLITIQUE, LITTÉRATURE, SCIENCES, INDUSTRIE

L'ECHO SAUMUROIS

JOURNAL D'ANNONCES JUDICIAIRES ET AVIS DIVERS

BUREAU: PLACE DU MARCHÉ-NOIR

Paraissant tous les jours, le dimanche excepté.

INSERTIONS.

Annonces, la ligne... 20 c. Réclames... 30. Faits divers... 75.

RÉSERVES SONT FAITES

Du droit de refuser la publication des insertions reçues et même payées, sauf restitution dans ce dernier cas; Et du droit de modifier la rédaction des annonces.

Les articles communiqués doivent être remis au bureau du journal la veille de la reproduction, avant midi. Les manuscrits déposés ne sont pas rendus.

On s'abonne:

A PARIS, A L'AGENCE HAVAS 8, place de la Bourse.

SAUMUR

13 Janvier 1883.

LES ANARCHISTES DE LYON

Les gens candides qui estiment que la République a détruit la révolution et la démagogie, et qui croient que notre pays est définitivement à l'abri de l'anarchie, grâce aux institutions dont nous sommes pourvus, devraient bien lire avec quelque soin le procès qui se déroule en ce moment devant le tribunal correctionnel de Lyon.

A Chalon, nous avions vu le parti révolutionnaire à l'œuvre, se livrant, comme le disent ses docteurs, à la propagande du fait; à Lyon, nous voyons comment procèdent les chefs, les organisateurs des mouvements; nous avons sous les yeux leurs programmes, expliqués, définis, commentés. Nous le répétons, tout cela est fort édifiant.

Il serait fastidieux de relever toutes les déclarations et menaces qui sont sorties de la bouche des prévenus; plusieurs d'entre elles sont cependant fort caractéristiques et demandent qu'on s'y arrête. Prenons d'abord l'interrogatoire d'Emile Gautier, jeune homme âgé de 29 ans, et qui passe justement pour diriger, avec le prince Krapotkine, le mouvement anarchiste français.

« Pas de propriété: nous voulons que la propriété appartienne à tout le monde. »

Et comment comptez-vous arriver à vos fins? reprend le président. — Gautier réplique aussitôt:

« Par une crise violente. Il est impossible

qu'il en soit autrement. L'histoire en mains, on peut montrer qu'aucune révolution ne s'est faite sans la force. »

Gautier est logique. Gautier n'avait-il pas exposé librement, à Levallois-Perret, l'été dernier, sous l'œil indifférent du ministre Freycinet, le plan d'opération suivant:

« Il faut que la foule révoltée, sans attendre d'ordre de personne, détruise spontanément toutes les institutions qui mutilent aujourd'hui la liberté, et n'oublie pas sans doute que l'endroit sensible — les parties génitales — de la bourgeoisie, c'est sa caisse; frappons donc à sa caisse, désorganisons tous ses services, brûlons ses papiers et ses archives, comme l'ont fait nos pères en 1789; détruisons les titres de rentes, de propriété, etc. »

L'accusé est invité ensuite à faire connaître ses vues sur la dynamite, sur l'emploi de cette substance dont le Gouvernement a réglementé la vente tout récemment par les précautions les plus scientifiques. Sur ce point, Gautier est d'une indifférence superbe, d'un platonisme vraiment académique. Il n'est pas attaché à la dynamite plutôt qu'à un autre engin de destruction, et il ajoute:

« Je le répète, je ne crois pas la révolution possible sans la force. La dynamite est une image; nous disons dynamite aujourd'hui, comme nous aurions dit autrefois l'épée ou le fusil. Cela veut dire la force. »

Nous voilà très-renseignés. Les anarchistes se servent du mot dynamite, en songeant à son étymologie grecque; elle représente non la poudre, mais la force au service des doctrines anarchistes. Et tout cela, débité devant les juges et l'auditoire du tribunal, sur le ton le plus altier, le plus tranquille. Les accusés n'ont rien à retirer de leurs paroles, ils ne se donnent même pas la peine de justifier leurs actes, tant ils sont sûrs d'être les défenseurs de la vérité, les procureurs et les apôtres du progrès, les maîtres prochains de notre pays et de notre société.

Un des traits du parti, c'est la suppression des nationalités, l'abaissement de toutes les barrières que la tradition et les traités ont établis entre les Etats. Aux yeux de M. Gautier et de ses amis, le moyen le plus efficace de terminer la guerre franco-allemande « serait de combler le Rhin avec les cadavres entassés des capitalistes et des gouvernants des deux pays, pour en faire un pont sur lequel les deux peuples se serreraient fraternellement les mains. » En attendant que ce pont soit construit, le prince Krapotkine, qui est d'origine russe, a jugé plus commode d'enseigner ses doctrines en France qu'en Allemagne: c'est ainsi qu'il a eu la main dans toutes les entreprises anarchistes de ces derniers mois, et qu'à la fin le parquet de Lyon s'est décidé à l'arrêter.

Aujourd'hui, le prince Krapotkine comparait à côté de Gautier et de quelques autres devant la police correctionnelle de Lyon, et il y semble plus à l'aise, nous devons le dire, que devant la justice de son pays. Ce révolutionnaire parle et agit vraiment comme si la France était la terre bénie du système anarchiste; il fait la leçon aux juges, qualifie nos agents de police de mouchards, puis, à un moment donné, se couvrant des allures et des revendications classiques du parti républicain français, il n'hésite pas à faire cette observation:

« Je pense que lorsqu'un parti comme le nihilisme, en Russie, se trouve dans la situation de disparaître, de plier sous le joug, ou d'employer des moyens violents pour répondre à la violence, je pense qu'il n'a pas à hésiter et qu'il ne peut se dispenser d'employer la violence. »

Cette idée est si juste et si humaine que vous-mêmes, messieurs, en France, vous avez applaudi Vera Zassoulitch tirant sur le magistrat oppresseur, le général Trépow. »

Le président et le procureur de la République ont protesté contre ces dernières paroles; mais les défenseurs, M^{rs} Maillard et Laguerre, mais les journalistes qui étaient dans la salle, ont donné à comprendre que ces protestations étaient sans fondement.

Nous sommes, nous aussi, de cet avis. Les républicains arrivés, rentés, opportunistes ou autres, prennent officiellement parti pour le gouvernement russe contre Vera Zassoulitch; mais les autres, mais la masse des électeurs des grandes villes, nous sommes bien certains qu'ils éprouvent toujours une vive sympathie pour cette jeune femme. Sans remonter plus haut que la Révolution de 1870, le premier soin du gouvernement du 4 septembre, le premier acte de M. Crémieux, ne fut-il par de donner des ordres pour faire mettre en liberté Berzowski?

Chronique générale.

Paris, 12 janvier, soir.

La levée du corps de M. Gambetta a été faite ce matin, à six heures et demie, au cimetière du Père-Lachaise. M. Spuller présidait aux funérailles préparatifs qui se sont accomplis en présence d'un TRÈS-PETIT NOMBRE DE PERSONNES: MM. Joseph Arnaud, Bordonne et Soubeiran. M. Camescasse y assistait ainsi que M. Caubert, chef de la police municipale, le commissaire de police et l'officier de paix de l'arrondissement.

A la lueur vacillante de torches tenues par des employés du cimetière, la plus grande partie des couronnes a été chargée dans trois ou quatre grands fourgons.

A 6 h. 45, le corps de M. Gambetta a été sorti du caveau provisoire de la ville de Paris et il a été porté dans une voiture des pompes funèbres.

Le cortège, comprenant six ou sept voitures, a gagné la gare de Lyon par les boulevards extérieurs.

Le cercueil contenant les restes de M. Gambetta a été déposé dans un fourgon que la Compagnie avait fait transformer en chambre ardente. Les tentures étaient à franges et à lames d'argent. Deux drapeaux en faisaient le fond.

Le cercueil a été recouvert d'une draperie

16 Feuilleton de l'Écho Saumurois

LA DETTE DES ROBERT

PAR M^{lle} MARTHE LACHÈSE.

Deuxième Partie.

VI — (Suite)

— Le pays de Medjez-Hammar vous réserve de grandes joies, monsieur, continua le marquis.

— J'en suis convaincu, répondit le savant. J'ai déjà découvert ici des objets de haute valeur.

Le colonel le regarda avec un certain étonnement.

— Je croyais que vous veniez d'arriver au camp, dit-il.

— Je n'y arrive pas, j'y reviens. J'ai déjà passé dix jours à Medjez-Hammar, il y a six semaines environ. A ce moment, vous ne vous y trouviez pas, sans doute?

— Je vous demande pardon, j'y suis depuis deux mois.

— Ne me le dites pas, monsieur, vous allez rendre mes regrets inconsolables. J'ignorais complètement votre présence dans le camp. Je viens de l'apprendre par une lettre de notre directeur, M. Berthelot.

— Ce bon M. Berthelot! dit le marquis avec un sourire. A-t-il enfin trouvé les chaînes qui chargèrent les mains de Brunehaut?

— Pas encore, monsieur, pas encore. Il croyait pourtant être sur la trace. Enfin! vous le savez, nous sommes gens voués d'avance à bien des déceptions. Pourtant, le croiriez-vous? Renoncer à l'espoir d'arracher à la poudre du sépulchre et de ressusciter à la lumière du jour quelque relique des temps passés n'est pas ce qui coûte le plus à l'archéologue consciencieux. La nuit qui enveloppe ces débris les préserve en même temps qu'elle les cache. Ils ne sont plus et tout est dit. Mais tenir dans ses mains un objet qui, à lui seul, rappelle un peuple et un siècle, surprendre tout à coup ce que vingt ans de recherches n'auraient pas donné, et ne pouvoir le disputer à l'ignorance, se le voir refuser brutalement, être contraint de l'abandonner à un être qui ne sait pas même ce qu'il possède, cela est un supplice, monsieur le marquis. Eh bien! ce supplice, je le souffre aujourd'hui et il empoisonne toutes les jouissances que, d'autre part, je trouve sur mon chemin.

— Vraiment! il s'agit donc d'un objet bien rare? Vous avez peut-être laissé voir, monsieur, quel prix vous y attachiez. Une admiration trop expansive donne parfois au possesseur l'envie de former lui-même une collection...

Une collection! Ah! monsieur! il n'est pas ques-

tion de collection ni d'étude quelconque. C'est uniquement la crainte de se séparer d'un talisman...

— Ah! si vous avez affaire à un Arabe...

— Non pas, un Arabe céderait devant la somme énorme que je suis autorisé à offrir. J'ai affaire à un simple soldat, un rustre, qui ne sait pas lire, ni compter, je pense, puisque un chiffre superbe ne lui dit rien du tout...

— Ceci est un genre d'ignorance qui n'est pas très-commun aujourd'hui, fit remarquer le colonel.

— Aussi viens-je me heurter contre une résistance opiniâtre. Je sens qu'il faudrait persuader cet esprit qui se raidit si obstinément. Une influence aimée, celle d'un chef, par exemple, pourrait faire ce prodige, j'ose le croire, monsieur le marquis.

Un large sourire entrouvrit les lèvres de l'officier. Un certain embarras se peignait sur le visage de l'antiquaire et son regard se fixait sur le colonel avec cette intensité d'expression qui achève des paroles.

— Si vous pensez, monsieur, que je puisse m'adresser à vous dans ce pacifique combat?...

— Ah! monsieur le marquis, quelle serait ma reconnaissance! et celle de tous les membres de notre Société! Ce sont vos bontés passées qui m'ont enhardi...

— Vous avez très-bien fait de compter sur moi. Mais peut-être mon action se réduira-t-elle à néant. e n'ai à vous promettre que ma bonne volonté.

Exposez-moi votre difficulté, nous aviserons ensuite.

— Monsieur, dit l'antiquaire, il y a deux mois, j'arrivai à Medjez-Hammar. Je ne devais y passer que trois jours avant de me diriger vers Bône. Bien que je n'eusse guère le temps d'examiner les terrains proches du camp, je ne pus résister au désir d'essayer quelques recherches. Je fis plusieurs dessins, je levai quelques plans, je cherchai même à creuser dans le voisinage des tombes dont les débris se rencontrent çà et là. Près de l'une de ces tombes, je trouvai, ternis et brisés, mais cependant fort reconnaissables, les fragments d'une urne lacrymatoire. Cette découverte me parut en annoncer de sérieuses, et, voyant quelques soldats désœuvrés, je les invitai à creuser la terre avec moi. La terre durcie par la chaleur nous résistait. C'était un rude travail que celui auquel nous étions forcés de nous livrer.

« Tout à coup un soldat qui passait s'arrêta, nous regarda un moment, haussa les épaules et continua son chemin. Un des nôtres l'appela.

« — Viens donc nous aider, le Vendéen.

« — Tantôt, répondit-il, l'exercice va sonner.

« — Pas avant une demi-heure, viens nous aider en attendant.

« — Tantôt, reprit-il encore.

« Et il s'éloigna.

« J'avais recommandé aux soldats de ne pas recommencer les fouilles avant que je fusse pré-

noire. Il a été entouré de plusieurs couronnes. Les drapeaux offerts par la ville de Strasbourg et par la Société des voyageurs de commerce ont été placés de chaque côté. Puis, conformément aux règlements, le fourgon a été scellé et plombé.

Le premier arrêt du train spécial aura lieu à Tonnerre. Le train se compose de quatre voitures. M. Spuller a invité à monter dans son wagon les amis personnels de M. Gambetta. Il a fait réserver un wagon spécial pour les représentants de la presse.

La délégation de l'Union républicaine est au complet. M. Antonin Proust, assez souffrant depuis quelques jours, s'est, au dernier moment, vu dans l'impossibilité de se joindre à ses collègues et s'est excusé par lettre auprès de M. Spuller.

Le train est parti à 9 heures 5 (comme nous le disions hier).

M. Fallières, ministre de l'intérieur, s'est fait représenter par M. Marcel, son chef de cabinet. M. Gougeard a pris place dans un des wagons-salons ainsi que M. Weiss.

Un grand nombre de députés et d'amis personnels de M. Gambetta, qui n'ont pu accompagner ses restes jusqu'à Nice, sont venus assister au départ du train, notamment :

MM. Ranc, Paul Bert, Waldeck-Rousseau, qui est obligé de se rendre à Rome, Gérard, secrétaire d'ambassade à Madrid, Bastien Lepage, Laurent, bibliothécaire de la Chambre, Joigneaux, etc.

La loge Alsace-Lorraine avait envoyé une délégation.

Un wagon était réservé aux représentants de la presse parisienne, mais les opportunistes en ont refusé l'entrée à plusieurs journalistes qui ne leur convenaient pas.

Nous citerons, entre autres, les représentants du *Clairon*, du *Gaulois* et de l'*Intransigeant*.

Une forte équipe d'ouvriers des pompes funèbres est partie hier soir pour Nice avec un wagon rempli de tentures de deuil.

D'autres employés de la même administration ont également été envoyés pour diriger les préparatifs des nouvelles funérailles de Gambetta.

Parlant de la mort du général Chanzy, le correspondant berlinois de la *Gazette de Cologne* s'exprime de la manière suivante :

« Dans les cercles militaires de Berlin, le général Chanzy était considéré comme un brave soldat.

« A la bataille de Coulmiers, où les Français ont battu les Allemands, et plus tard, à la tête de la deuxième armée de la Loire, le général Chanzy a donné des preuves remarquables de son talent militaire.

« La résistance opiniâtre qu'il a opposée pendant plusieurs jours aux Allemands, à Beaugency, et son habile retraite après les combats du Mans, figurent sans contredit parmi les épisodes les plus brillants de l'histoire militaire de la France.

« Le général Chanzy joignait l'énergie à la prudence, la justesse du coup d'œil à une solide expérience. Les Allemands qui ont combattu contre lui, en 1870-71, ont pour

lui l'estime et le respect qui sont dus à un ennemi courageux et chevaleresque. »

A deux lieues de Lyon, se trouve un joli village entouré de bois, qui porte le nom de Charbonnières. Dans un coin de la forêt de Charbonnières, un industriel a bâti un casino et tracé un jardin, dont les allées ombreuses et les mystérieux réduits servent de but de promenade aux élégants et aux demi-mondaines de Lyon.

C'est dans cette charmante retraite que M. Andrieux, qui aime les lieux de plaisir, a réuni ses électeurs pour leur parler des rapports de l'Église et de l'État, de la paix religieuse et de la liberté de conscience. Mille à douze cents de ses électeurs avaient répondu à son appel. C'est devant cet auditoire que le député de Lyon, sous prétexte de rendre compte de son mandat, a exposé son programme politique. Ce programme a eu un succès médiocre, puisqu'après avoir entendu la dissertation de l'orateur, la réunion s'est séparée dans le plus grand tumulte et sans vouloir octroyer à M. Andrieux un ordre du jour de confiance.

M. le comte Rampon, vice-président du Sénat, est mort jeudi soir, à six heures. Il était âgé de 76 ans.

Quoique M. Grévy soit parti hier matin pour la chasse, son entourage est inquiet.

Le Président se plaint beaucoup, depuis quelque temps, de ressentir de très-vives douleurs dans la tête.

LA LÉGENDE MENTEUSE.

Dans un article publié sous le titre qu'on vient de lire, la *Gazette de France* demande en quoi consista le patriotisme de Gambetta.

« Voilà, dit notre confrère, ce qui serait peut-être difficile de définir ; on ne le tente même pas, on dit : Il fut un grand patriote, et cela suffit. Le grand patriote, c'est la tarte à la crème ; cela ne signifie rien appliqué à Gambetta, mais cela répond à tout. Un patriote, parce qu'on le vit à Tours et à Bordeaux, pendant trois mois, rédiger des circulaires et lancer des proclamations. Mais qu'a-t-il donc organisé ? sur quel champ de bataille l'a-t-on vu ? Il s'était écrié, après sa descente de ballon : « Nous faisons un pacte avec la victoire ou avec la mort ! » Où a-t-il vaincu ? Et quand il meurt, ce n'est pas d'un éclat d'obus, mais d'un abcès purulent.

« Une seule victoire a été remportée par l'armée de la Loire : c'est la bataille de Coulmiers. Or, l'armée qui combattit à Coulmiers avait été levée avant l'arrivée de Gambetta à Tours ; elle fut formée par le véritable organisateur de la Défense nationale, l'amiral Fourrichon, modeste comme tous les vrais héros, et dont le patriotisme ne se gaspillait pas à Tours et à Bordeaux dans un verbiage d'avocat. Cette armée, formée par Fourrichon, fut admirablement discipli-

née par d'Aurelles de Paladine, et c'est à ce vaillant soldat que revient l'honneur d'avoir vaincu les corps bavarois à Coulmiers et d'avoir repris Orléans aux Prussiens. Gambetta ne fut absolument pour rien dans la victoire de Coulmiers.

« Du jour où son influence dictatoriale s'établit, on put dire vraiment que tout fut perdu ; c'est aux ordres insensés qu'il expédiait aux chefs de corps que remonte la responsabilité de la perte de la bataille de Beaume-la-Rolande qui désorganisa toute l'aile droite de l'armée de la Loire ; c'est sur lui que retombe la défaite d'Orléans et la déroute du Mans ; à Orléans en décembre, au Mans en janvier, d'Aurelles et Chanzy furent vaincus, moins par les Allemands que par M. Gambetta. Ceux qui ont sauvé l'honneur de la France, c'est d'Aurelles à Coulmiers, c'est Sonis et Charette à Patay, c'est Crouzat à Beaume-la-Rolande, c'est Faidherbe à Bapaume, c'est Bourbaki à Villersexel, c'est Chanzy à Villorceau, c'est Jauréguiberry à Montfort, c'est Gougeard au plateau d'Auvours. Mais Gambetta, qu'a-t-il fait ? Il a arrêté tous les mouvements, jeté le trouble dans tous les plans, annihilé les combinaisons des généraux et la vaillance des soldats.

« Cette légende de Gambetta est un outrage à la vérité et à la justice. Il est resté trois mois tout puissant. Il a eu en main les généraux, les armées, les finances du pays ; nul ne lui a refusé son dévouement, son sang, son or ! Il a pu oser et il n'a su que décourager les dévouements, et gaspiller le sang et l'or de la France.

« Après la légende menteuse, on aura l'histoire, et elle sera implacable pour celui qui n'a ni combattu, ni vaincu, qui n'a pu se servir des éléments de résistance que la patrie lui prodiguait pour continuer la Défense nationale. — Charles Dupuy. »

BULLETIN FINANCIER.

Paris, 12 janvier.

Les transactions plus animées que de coutume provoquent un mouvement timide mais très-significatif de reprise sur l'ensemble de la cote.

Le 3 0/0 a fait 79.62 ; l'amortissable cote 80.25 ; le 5 0/0 s'inscrit à 115.42.

Les valeurs étrangères sont négligées, et parmi elles la Banque Ottomane qui descend à 733.75. Comme elle ne donnera aucun dividende cette année, on vend pour se défaire d'une valeur sans avenir.

Les bonnes nouvelles qui ont circulé au sujet de l'émission d'obligations foncières pour le Crédit Foncier ont eu une influence excellente sur la tenue des cours de cette société. On a coté 1,320.

Les Magasins d'Algérie ont remonté à 515, leur mouvement semble ne plus devoir s'arrêter.

On comprend l'attention des capitalistes sur les actions de la Sierra Grande si l'on considère que cette mine qui produit de 40,000 à 50,000 francs d'argent par jour possède en outre un fonds de réserve de 1,500,000 francs. Ces titres qui ne coûtent que 150 francs tout payé et qui rapportent 24 pour cent d'intérêt y compris le coupon de 1 fr. 25 payé le 15 de chaque mois, sont vivement enlevés par l'épargne. On souscrit au siège du syndicat Français, 12, rue Auber, à Paris.

En Bourse, on considère qu'il faut activement se débarrasser des actions de la Banque Nationale de la Société Nouvelle et de la Banque Parisienne, car avant peu elles seront tombées à des cours dérisoires.

Midi, 1,142.50 ; Lyon, 1,560 ; Nord, 1,870.

Chronique militaire.

Voici quelques renseignements rétrospectifs relatifs à la guerre de 1870-71, concernant la Prusse :

Le dernier fascicule de l'histoire de cette guerre, rédigée par le grand état-major prussien, donne les chiffres suivants :

Le nombre des soldats allemands qui ont passé la frontière française au mois d'août 1870 a été de 780,723 ; pendant le cours de la guerre, 222,762 hommes ont été envoyés de l'intérieur comme renfort. L'effectif moyen des troupes restées en Allemagne a été de 400,000 hommes.

A l'expiration de l'armistice, l'armée allemande comptait 936,948 soldats.

L'armée qui bloquait Paris a eu un effectif moyen de 480,000 hommes.

Le nombre de combats dans lesquels au moins une compagnie, un escadron ou une batterie ont été engagés, s'élève à 766. La garnison de Paris comptait 230,000 hommes ; 333,344 prisonniers ont été envoyés en captivité en Allemagne.

Les trophées conquis consistent en 407 drapeaux, 7,444 pièces de canon et 855 mille armes à feu.

La perte totale de l'armée allemande s'élève à 429,700 hommes, soit 40,862 morts et 88,838 blessés.

27,572 Allemands ont été tués à l'ennemi.

40,740 sont morts des suites de leurs blessures.

La bataille de Gravelotte a coûté 20,159 hommes ; Mars-la-Tour, 45,790 ; Wörth, 40,642 ; Sedan, 9,924 ; le siège de Paris, 12,500 et celui de Metz, 5,574.

Le service sanitaire a compté 46,955 personnes, dont 7,022 médecins ; 295,644 malades et blessés ont été soignés dans 500 ambulances ; 30 médecins ont été tués et 54 blessés. Le service des cultes a été desservi par 295 ecclésiastiques, dont 4 a été tué et 2 blessés.

Les lignes télégraphiques établies en France ont atteint 40,330 kilomètres ; 44 bureaux de poste ont été distribués aux troupes 403 millions de lettres et de journaux et 67 millions d'espèces. La consommation des munitions a été de 362,662 coups de canon de campagne et de 30 millions de cartouches. La consommation la plus forte a été celle du 3^e corps, à Mars-la-Tour, dont les 25 bataillons ont usé 720,000 cartouches, et les 15 batteries, 40,500 gargousses.

Il serait intéressant qu'une semblable statistique fût établie pour l'armée française qui a combattu en 1870-71 depuis la déclaration de la guerre jusqu'au moment de l'amnistie, afin que le pays sût enfin à quoi s'en tenir sur le nombre d'hommes qu'il a pu mettre en ligne pour combattre l'invasion, et sur l'étendue des pertes qu'il a subies tant par le feu de l'ennemi que par maladies, et par la captivité des armées de Metz et de Sedan.

sent, tant je craignais quelque maladresse. Ce fut donc assez longtemps après la fin des premières manœuvres que nous pûmes regagner nos travaux. Quelle fut notre surprise ! Sur une assez grande étendue, la terre, arrosée avec soin, cédait facilement. Rien de plus simple, et, pourtant, nul de nous n'y avait songé.

« Un des soldats s'écria :

« — C'est le Vendéen qui a fait cela. Oh ! le démon ! Il a plus d'esprit à lui seul qu'on n'en trouverait dans toutes nos vieilles têtes !

« Je fus frappé de ce trait d'intelligence, et, pensant que le concours de cet homme pouvait me devenir précieux, je cherchai à me l'assurer.

« Peu de temps après, ce Vendéen me fut amené. C'est un tout jeune homme, fort et d'air résolu. Je lui dis :

« — Vous nous avez rendu un grand service, je désire vous récompenser.

« — Je ne le veux pas, répondit-il, vous ne me devez rien, ce n'est pas une affaire que de porter un peu d'eau quand la rivière est proche.

« — Du moins, soyez des nôtres, continuai-je, vous voyez combien votre initiative peut nous devenir utile.

« — Vous souhaitez que je travaille, reprit-il laconiquement. Cela, je le veux bien.

« Il ôta sa tunique, saisit une bêche, et, d'un coup de pied, l'enfonça dans le sol. Mais, comme

il dut se pencher pour avoir plus de force, le mouvement qu'il fit lança en avant une médaille qu'il portait à son cou. Cette médaille brilla sous un rayon de soleil, ce qui me fit la remarquer. Elle me parut d'une forme si étrange que, d'instinct, je m'approchai pour l'examiner. Ah ! monsieur le marquis ! Les ruines romaines que nous cherchions si péniblement furent un moment bien loin de ma pensée. Si vous saviez ce qui se présentait à mes yeux ! Une merveille, monsieur, une merveille ! Un de ces bijoux séculaires que des reproductions plus ou moins complètes font connaître dans l'étude, sans que presque jamais l'œil puisse les contempler ! Médaille du seizième siècle, en or, intacte, monsieur ! de gravure indienne, on peut s'en convaincre en regardant les contours. Car vous savez sans doute, monsieur, que les poinçons espagnols...

« — Non, je ne suis pas si éclairé que vous le pensez, dit le marquis, coupant court à l'émotion de l'antiquaire, mais je m'en rapporte parfaitement à vous. Vous avez voulu acquérir cette médaille ?

« — Monsieur, j'ai dépensé dans ce but tous mes raisonnements, mes prières, mes offres les plus généreuses, les plus éblouissantes ; je n'ai pas même provoqué une hésitation.

« — Si je retourne au pays, ma médaille sera sur ma poitrine, m'a répondu cet homme, et si je meurs ici, elle s'ouvrira les anges à me reconnaître

dans mon tombeau. Je n'ai que cela à vous dire. Allez faire vos discours ailleurs.

« Voilà, monsieur, tout ce que j'ai obtenu. On n'en faisait pas plus pour les boucliers de Lacédémone.

« — Mais, dit le colonel, permettez-moi de vous faire remarquer que mon intervention me semble extrêmement compromise. Si ce jeune homme trouve dans son cœur les raisons qui motivent son refus, j'échouerais comme vous près de lui et je me ferai même scrupule de l'inviter à se montrer complaisant.

« — Monsieur le marquis, c'est tout simplement une mauvaise humeur, un entêtement qui le guide. Il se tient souvent à l'écart, dit-on, pleure quelquefois et se bat comme un tigre. Il s'est retranché dans son idée, voilà tout, je vous l'assure. De grâce, ne m'enlevez pas ma dernière espérance. Ce jeune soldat est Vendéen, comme l'indique son surnom. Vous savez que les Vendéens cèdent aux conseils de leurs chefs.

« — Oui, dit le colonel avec émotion, oui, je le sais. Forte et sainte race qui connaît encore les bienfaits du respect ! Vous dites, monsieur, que cet homme se bat comme un tigre. Je ne m'en étonne pas. Nul n'est si inflexible devant l'ennemi que celui qui s'incline avec amour devant le chef légitime.

« — C'est justement pourquoi je crois que votre voix serait toute-puissante, monsieur le marquis...

« — Je veux bien essayer, dit M. de Val-Chaumont, dussé-je ne réussir qu'à vous donner la preuve de ma bonne volonté.

En parlant ainsi, il se leva.

« — Si vous le permettez, nous ne perdrons pas de temps, dit-il. L'heure s'avance et, demain, au point du jour, je dois partir pour la montagne. Or, le soldat qui part, quelquefois ne revient pas.

« — Ah ! monsieur, ne jetons pas les yeux sur une telle perspective.

« — Pourquoi ? Il faut toujours voir les choses comme elles sont... Caporal ?

Cet appel s'adressait à un fantassin qui marchait en hâte, porteur sans doute de quelque message. Il s'arrêta pourtant à la voix de l'officier.

« — Mon colonel ? dit-il.

« — Connaissez-vous ?... Dans quelle arme, monsieur ?

« — Infanterie.

« — Quel régiment ?

« — Quarante-septième.

« — Connaissez-vous, dans le 47^e d'infanterie, un jeune homme appelé le Vendéen ?

« — Oui, mon colonel.

« — Vous ne pourriez pas me dire, par hasard, où il se trouve ?

« — Pardon, mon colonel ; tous les soirs il s'en va au bord de la rivière, et, loin, dans les herbes, il tend des pièges pour les oiseaux.

« — C'est bien ; venez, monsieur, dit le marquis en adressant de la main un geste de remerciement au soldat qui s'éloignait.

(A suivre.)

MARTHE LACHÈSE.

Chronique Locale et de l'Ouest.

Demain dimanche, à midi, à l'occasion de la rentrée des Chambres, une messe sera dite à l'église Saint-Pierre et sera suivie des prières publiques prescrites par la Constitution.

M. Ruèche, qui n'est point satisfait de la réponse de M. Guignon, adjudicataire des travaux de sculpture du collège de filles, nous adresse la réplique suivante :

« Monsieur le Rédacteur,

« S'il faut en croire M. Guignon, il est parfaitement en règle. Notre administration municipale, qui ne voudrait pas entacher de la moindre irrégularité l'adjudication du collège de filles, œuvre d'une si heureuse conception, n'aurait certes point accepté une soumission si elle avait péché sous quelque rapport.

« Cependant, au lieu de répondre évasivement, au lieu de jouer sur les mots, au lieu de parler pour ne rien dire, mieux eût valu faire insérer le certificat de capacité qu'il a produit, et l'incident pourrait être clos.

« Mais non, M. Guignon prétend tout simplement que je ne suis pas marbrier. Il se trompe; je suis non-seulement sculpteur, mais aussi marbrier; et je pourrai prouver, quand bon lui semblera, que j'ai exécuté des travaux en marbrerie. Autre est la situation pour M. Guignon qui est peut-être marbrier, mais à coup sûr n'est pas sculpteur.

« D'ailleurs, personne n'ignore qu'il suffit d'écrire aux fabricants des marbreries de Sablé, Laval, etc., pour obtenir des marchandises toutes faites, et Saumur possède plus d'un industriel qui n'opère pas autrement.

« Si donc le certificat de l'adjudicataire du 9^e lot (marbrerie et sculptures du collège des filles... modèle) ne mentionnait pas les travaux de sculptures exécutés par mon honorable concurrent sur des monuments publics ou privés, le public ne remplirait pas les conditions exigées par le cahier des charges, et ce certificat, ainsi que je l'ai dit dans ma première lettre, paraîtrait purement de complaisance. Le public a besoin de la preuve; sinon, le champ est libre à toute supposition, et l'administration paraîtra avoir été trop facile, peu scrupuleuse aussi de l'observation de son cahier de charges pour un établissement d'une telle importance et que l'on dit devoir être la huitième merveille du monde.

» Agréés, etc.

» RUCHE. »

Nous ne trouvons qu'un mot à relever dans la lettre qui précède. M. Ruèche dit au début que l'administration n'eût point accepté une soumission qui eût péché sous quelque rapport.

Et la difficulté Bizouiller-Cholet, d'où provient-elle? On se demande encore quel sera l'adjudicataire des travaux de maçonnerie. Les contribuables ont un vif intérêt à le savoir, car ils peuvent gagner avec M. Bizouil-

ler 24,000 fr., ce qui est très-bon à garder pour un budget aussi obéré que le nôtre. Mais aussi le défaut de signature sur la soumission est-il admissible? Et n'y aura-t-il pas lieu à annulation de l'adjudication?

MUSIQUE MUNICIPALE.

La Musique municipale donnera à ses souscripteurs une soirée musicale, dans les salons de la Mairie, demain dimanche 4^e janvier, à 8 heures.

Programme.

1. Ouverture des *Dragons de Villars*, par la Musique municipale.
2. Fantaisie sur *Martha*, pour hautbois, par M. Guidé.
3. *L'Etoile du Nord*, chant, par M. T.
4. *La Flûte enchantée*, fantaisie, par la Musique municipale.
5. Air varié de Hubans, pour hautbois, par M. Guidé.
6. *Piccolino*, chant, par M. T.
7. *La mère l'Anecdote*, scène comique, par M. T.
8. *Rêves de flammes*, mazurka, par la Musique municipale.

V. MEYER.

THÉÂTRE DE SAUMUR.

La troupe de comédie nous annonce pour lundi soir une nouveauté du Palais-Royal, *le Truc d'Arthur*, véritable succès de rire. MM. Lamy, Labranche, Leprin, Mary, ainsi que M^{me} Marie Soll et Cantrelle, sont chargés de l'interprétation des principaux rôles. Le spectacle commencera par les *Deux Sourds*, la charmante pièce de J. Moineaux que l'on revoit toujours avec plaisir.

Nous donnons le programme à la 4^e page.

Notre ancien ténor, M. Gustave Pellin, a été admis au Grand-Théâtre de Toulouse par 65^e voix.

Trémont. — Hier soir, vers 5 heures, un incendie éclatait au village de Lucet, commune de Trémont, près Vihiers, dans un pailler de 7,000 kilogrammes, appartenant au sieur Jamin, cultivateur.

M. Jamin, parti dès le matin pour Vihiers, ne rentrait chez lui qu'au moment où les premières flammes apparaissaient.

Grâce au concours de ses voisins, près de 3,000 kilogrammes ont pu être sauvés et le logement préservé. On ne connaît pas la cause de ce sinistre.

La perte est couverte par une assurance.

ANGERS.

Jeudi, entre dix et onze heures du matin, un accident terrible est arrivé à l'extrémité du faubourg Saint-Michel, à Angers.

M. Joseph Tirel, couvreur, était occupé à réparer le toit d'une maison. En se baissant pour prendre un outil, il fut saisi d'un étourdissement qui lui fit perdre l'équilibre.

Le malheureux, précipité dans l'espace d'une hauteur de trois étages, pirouetta deux fois sur lui-même et s'abattit sur le sol.

Dans sa chute, il se brisa les genoux et le crâne. On s'empressa aussitôt pour le relever, car il respirait encore. Mais il mourut quelques minutes après, pendant qu'on le

étroitement agrafé qu'il était impossible de ne pas s'en apercevoir. Il fallait que ce jeune officier eût en lui quelque chose de bien intéressant, car cette inspection qu'on fait d'une personne qui entre dans un salon se prolongea pour lui plus longtemps que cela n'arrive de coutume, et, par un hasard assez ordinaire, les regards de chacun s'arrêtèrent sur une partie de son costume tout à fait en désaccord avec le reste. En effet, au chapeau d'un feutre noir et bien lustré que M. Jacquot tenait à la main, était attachée une vieille et petite cocarde tricolore passablement fêlée et crasseuse.

Le général s'aperçut de cette remarque; il la fit observer tout bas à sa femme, qui lui répondit par un doux sourire, et M. Jacquot, qui vit ce mouvement, devint rouge jusqu'au blanc des yeux.

Ce n'était ni le rouge de la honte ni celui de la confusion qui monta au visage du jeune officier, mais celui d'un modeste embarras; et le général, le voyant ainsi troublé, lui tendit la main, en lui disant :

— Tu es un brave garçon, Louis.

La femme du général lui tendit aussi la sienne, que le jeune homme baisa avec une vive effusion de respect et de tendresse.

Cette petite scène nous avait tous intéressés, mais personne ne songea à en demander l'explication. Cependant l'arrivée de ce jeune militaire avait interrompu la conversation, et chacun sem-

blait embarrassé de la reprendre, lorsqu'un vieil officier, qui toute la soirée était demeuré assez silencieux, se lève tout à coup, et dit d'une voix rude :

« C'est donc là votre Jacquot, général? et voilà la vraie cocarde.

Et, sans attendre de réponse, il prit le chapeau des mains du jeune homme et se mit à la considérer attentivement : on eût dit qu'il avait envie de la baiser, et une larme roula de son œil sur sa moustache pendant qu'il la regardait.

Ce nouvel incident détermina la curiosité de chacun; on se leva, on examina cette mystérieuse cocarde, et quelques personnes s'étant approchées du général, elles lui demandèrent l'explication de tout cela.

— Ah ! dit-il, c'est une histoire assez simple. C'est une histoire magnifique! reprit le vieil officier; si madame la générale voulait la raconter à ces messieurs et à ces dames, je suis sûr qu'elle les ferait fondre en larmes.

On insista, le général y consentit, le jeune officier se résigna à être ainsi mis en scène, et voici ce qui nous fut raconté :

« Lors de l'entrevue de Napoléon avec Alexandre, le premier de ces deux empereurs voulant montrer à l'autre les troupes qui l'avaient vaincu, une grande revue eut lieu. Napoléon parcourait

CHATEAUGONTIER.

Le conseil municipal de Châteaugontier a voté 400,000 francs pour l'établissement d'une École militaire d'enfants de troupe, sous la condition expresse que cette École serait située dans les limites de l'octroi.

L'accident du théâtre. — Nous lisons dans la *Gazette de Châteaugontier* :

« La troupe dirigée par M. Champagne donnait lundi dernier, sur notre théâtre, une représentation des *Pirates de la Savane*. Au moment de l'attaque des pirates, plusieurs coups de fusil sont échangés. Comme le rideau tombait, des cris se firent entendre dans les coulisses et un acteur demanda un médecin pour secourir l'un de ses camarades qui venait d'être blessé dans l'aîne par un coup de fusil dont la charge avait fait balle. Le médecin constata que la blessure n'était pas grave, puis il le fit transporter à l'hôtel où quelques jours de repos seront, nous l'espérons, suffisants pour son rétablissement.

« Il y a environ deux ans, la même troupe, de passage à Poitiers, donnait la même représentation; un acteur fut tué sur le théâtre par un de ses camarades. On avait oublié d'enlever une charge de plomb.

« Ces accidents sont regrettables et ne sont dus qu'à la légèreté avec laquelle les directeurs surveillent leurs accessoires. »

La semaine prochaine aura lieu le mariage de M^{lle} de Baudry-d'Asson, la charmante fille du sympathique député de la Vendée. Elle épouse M. Marie-Gaston de Coral, officier de dragons, l'aîné des cinq fils de M. le comte de Coral, référendaire à la Cour des comptes et membre du Conseil général de la Vienne. La famille de Coral appartient à la noblesse du Poitou et à celle du Limousin.

Les fêtes du mariage auront lieu au château de Fontclause, près de Challans, sa principale résidence.

M. ANJUBAULT, dentiste, prévient ses clients qu'il sera à Saumur dimanche et lundi 4^e et 5^e janvier courant.

ASSOCIATION ARTISTIQUE D'ANGERS

Dimanche 4^e janvier 1883, à 4 heures 1/2 très-précise. — **Grand Concert extraordinaire** avec les concours de M. ALBERT CAHEN, — M^{lle} A. HARKNESS, violoniste des grands concerts du Crystal-Palace, 4^e prix du Conservatoire de Paris, — M. N. AUGUEZ, baryton de l'Opéra, — et des CHŒURS du Grand-Théâtre.

PROGRAMME. — Première partie: 1. Ouverture d'*Euryanthe* (Weber). — 2. Air des *Saisons*, chanté avec accompagnement d'orchestre, par M. Auguez (Haydn), 1^{re} audition. — 3. *Concerto* en ré mineur, pour le violon, avec accompagnement d'orchestre, par M^{lle} Harkness (Vieuxtemps), 1^{re} audition. — 4. Aubade de la *Belle au bois dormant* (A. Cahen), transcrite pour le hautbois et dédiée à M. G. Guidé, de l'Association artistique d'Angers. Conduit par l'auteur. 1^{re} audition. — 5. *Mélodie*, chantée par M. Auguez, avec accompagnement d'orchestre (A. Cahen). Conduit par l'auteur. 1^{re} audition. — 6. Ouverture du *Pardon de Ploërmel* (Meyerbeer), par l'Orchestre et les Chœurs du Grand-Théâtre (Harmonium de MM. Couty et Richard), 1^{re} audition.

Deuxième partie: 1^{re} *Andante de la symphonie en ut mineur* (Beethoven), demandé. — 2^e *A Romance* (G. Fauré); B *Canzonetta* (J. Bordier), pour violon avec accompagnement d'orchestre, par M^{lle} Harkness. — 3^e Jean le Précurseur, scène biblique de Louis Gallet (A. Cahen). Jean, M. Auguez, de l'Opéra; le Peuple, les Chœurs du Grand-Théâtre. 1^{re} *Chœurs religieux* (Le peuple va au-devant de Jean); 1^{re} *Scène du baptême* (Jean. — les Chœurs), conduit par l'auteur. 1^{re} audition. — 4^e *Danse des Saturnales des Erinnyes* (J. Massenet).

Faits divers.

La représentation des *Mille et une minutes*, au Théâtre-Déjazet, a été interrompue il y a quelques jours par un accident heureusement assez rare.

Au commencement du quatrième tableau, le gaz s'est éteint. Sans les petites lampes exigées par l'administration, la salle eût été plongée dans une obscurité complète. Un des gaziers avait noyé le compteur.

Pendant une heure, on a en vain essayé de réparer l'accident. On a dû donner de nouveaux billets pour la représentation du lendemain soir ou rendre l'argent aux mécontents.

On télégraphie de Vienne (Autriche), le 4^e janvier :

« La commission provinciale des théâtres a résolu, à l'unanimité, de confirmer l'ordonnance en vigueur, d'après laquelle le rideau en fer, obligatoire dans chaque théâtre, devra être descendu à chaque entrée d'acte.

» Un comité a été nommé pour visiter prochainement les divers théâtres. »

BOURSE DE PARIS

DU 42 JANVIER 1883.

Rente 3 0/0	79 65
Rente 3 0/0 amortissable	80 70
Rente 4 1/2	110
Rente 5 0/0	115 55
Obligations du Trésor (anciennes)	500
Obligations du Trésor (nouvelles)	499

1 Feuilleton de l'Écho Saumurois.

LOUIS JACQUOT

Il y a quelques années, j'étais chez l'un de nos plus célèbres généraux. C'était le soir, et quoique ce ne fût pas un jour de réceptions, plusieurs personnes étaient venues lui faire visite. Nous étions assis devant le feu, et nous causions tout à fait intimement, lorsqu'on annonça M. Louis Jacquot, et nous vîmes entrer un jeune officier de marine de la tournure la plus distinguée. La singularité de ce nom contrastait tellement avec ses manières, l'accueil que lui firent le général et sa femme fut si affectueux, que l'attention de tout le monde se porta sur lui.

Ce premier mouvement amena un examen de la personne de M. Louis Jacquot, qui lui fut en tout favorable, car c'était un beau jeune homme de vingt-deux ans tout au plus, ayant ce teint brun qu'on gague à la mer, l'œil noir et grand, et l'air franc et décidé d'un brave garçon; mais ce qui n'était pas moins remarquable que sa personne, c'était sa toilette.

Quoiqu'il soit difficile de faire grand étalage d'élégance avec un uniforme d'enseigne, celui de M. Jacquot, cependant, était si bien taillé et si

blait embarrassé de la reprendre, lorsqu'un vieil officier, qui toute la soirée était demeuré assez silencieux, se lève tout à coup, et dit d'une voix rude :

« C'est donc là votre Jacquot, général? et voilà la vraie cocarde.

Et, sans attendre de réponse, il prit le chapeau des mains du jeune homme et se mit à la considérer attentivement : on eût dit qu'il avait envie de la baiser, et une larme roula de son œil sur sa moustache pendant qu'il la regardait.

Ce nouvel incident détermina la curiosité de chacun; on se leva, on examina cette mystérieuse cocarde, et quelques personnes s'étant approchées du général, elles lui demandèrent l'explication de tout cela.

— Ah ! dit-il, c'est une histoire assez simple.

C'est une histoire magnifique! reprit le vieil officier; si madame la générale voulait la raconter à ces messieurs et à ces dames, je suis sûr qu'elle les ferait fondre en larmes.

On insista, le général y consentit, le jeune officier se résigna à être ainsi mis en scène, et voici ce qui nous fut raconté :

« Lors de l'entrevue de Napoléon avec Alexandre, le premier de ces deux empereurs voulant montrer à l'autre les troupes qui l'avaient vaincu, une grande revue eut lieu. Napoléon parcourait

avec complaisance les rangs de sa vieille garde, lorsqu'il s'arrêta tout à coup devant un grenadier qui avait au visage une cicatrice qui partait du front et descendait jusqu'au milieu de la joue. Il le regarda avec orgueil, et, le désignant du doigt à l'empereur Alexandre :

— Que pensez-vous, lui dit-il, des soldats qui peuvent résister à de pareilles blessures ?

— Que pensez-vous des soldats qui les ont faites ? répondit Alexandre avec une heureuse présence d'esprit.

— Ceux-là sont morts !... dit le vieux grenadier d'une voix grave, se mêlant par ce mot sublime à la conversation des deux plus puissants monarques du monde.

Alexandre, dont la question avait embarrassé Napoléon, se tourna alors vers lui, et lui dit avec courtoisie :

— Sire, vous êtes partout vainqueur.

— C'est que ma garde a donné, répondit Napoléon en faisant un geste de remerciement à son grenadier.

(A suivre.)

FRÉDÉRIC SOULIÉ.

Grand-Théâtre d'Angers.

Aujourd'hui samedi, MIGNON, opéra-comique en 3 actes et 4 tableaux, musique d'A. Thomas. Demain dimanche, LUCIE, grand opéra en 4 actes, de Donizetti.

Théâtre de Saumur.

LES ARTISTES RÉUNIS
M. Gustave LELONG, directeur-gérant.
LUNDI 15 janvier 1883,

LE TRUC D'ARTHUR

Comédie en 3 actes, de MM. Chivot et Duru,
Représentée pour la première fois au Palais-Royal
le 14 octobre 1882.

Léopold de Pontbrise..... MM. Lamy.
Madouard..... Labranche.
Benoît..... Leprin.
Oursikoff..... Mary.
Aristide..... Grosœur.
Joseph..... Ch. Potier.
Auguste..... Asmière.
Un domestique..... Monard.
La baronne Hermosa..... M^{me} Marie Soll.
Jeannette..... Cantrelle.
Cécile..... L. Monard.

LES DEUX SOURDS

Comédie en 1 acte, de M. J. Moineaux.
Damoiseau..... MM. Allain.
Boniface..... Leprin.
Placide..... Grosœur.
Un garde-champêtre..... Monard.
Eglantine..... M^{lle} Bonnaud.
Ordre: 1. Les Deux Sourds. — 2. Le Truc d'Arthur.
Bureaux, 7 h. 1/2; rideau, 8 heures.

ALMANACH D'ARLEQUIN

Bonne publication que l'on peut répandre avec fruit en tout temps. Il n'en reste qu'un très-petit nombre d'exemplaires, et il n'en sera pas fait de nouveaux tirages. 15 fr. le cent, franco.

Adresser tout de suite les demandes, à Tours, aux bureaux de la LANTERNE D'ARLEQUIN.

Au moment des bals, concerts et réunions, nous recommandons tout particulièrement à nos lectrices **Vierge de Raphaël!** la dernière valse de Jules Klein, œuvre exquise, adorable, digne de « Fraises au Champagne, » et des **Parfums Capiteux.**

Après avoir constaté l'éclatant succès de **Vierge de Raphaël**, citons au hasard les œuvres les plus mélodieuses et les plus brillantes de Jules Klein: **Royal-Caprice**, gavotte Louis XV, et les valse: **Au Pays Bleu**, **Lèvres de Feu**, **Pattes de Velours**, **Neige et Voléan**, **Cuir de Russie**, **Cerises Pompadour**, **Péché Révé**, **Pazza d'Amore**, M^{lle} Printemps, **Pommes des Voisines**, **Petits Soupers**, **Larmes de Crocodile.**

Les polkas si follement entraînantes **Coup de Canif**, **Cœur d'Artichaut**, **Peau de Satin**, **Tête de Linotte**, **Truite aux Perles**, la jolie masurka « **Radis Roses**, » et « **J.-Klein-Quadrille**, » font toujours les délices des bals élégants.

Chaque œuvre franco contre 3 fr. 50 c. en timbres-poste. (Même prix pour les valse chantées, Parfums capiteux, Pazza, Fraises au Champagne). Paris, COLONBIER, éditeur, rue Vivienne, 6.

MONITEUR de RENTE

11, Place de la Bourse, Paris
Nous conseillons à tout acheteur ou porteur d'actions et d'obligations de s'abonner à ce journal financier sérieux et impartial, format des journaux politiques. Cours de la Bourse et tous les tirages. N^o 50. en timbres.
50 PAR AN
Pour 52 N^{os}

DÉJEUNER DES DAMES

ET DES JEUNES PERSONNES.

Pour remplacer le chocolat, souvent si difficile à digérer, et le café au lait, dont les effets débilissants sont nuisibles à la santé des dames, de grands médecins recommandent spécialement le **Racahout de Delangrenier**, aliment aussi léger qu'agréable, possédant les propriétés nutritives et reconstituantes qui conviennent aux personnes atteintes de chlorose ou d'anémie. Dépôts dans chaque ville. (Se méfier des contrefaçons.)



LE SANG, C'EST LA VIE!!!

Le **ROB LECHAUX** Cresson et Salsépareille rellie rouge concentrée et iodurée, garanti sans mercure, fortifie, purifie et régénère le sang.
Le **ROB LECHAUX** rend la force aux jeunes filles et aux femmes anémiques, aux convalescents et aux vieillards affaiblis.
Le **ROB LECHAUX** détruit sans retour et sans régime toutes les impuretés contenues dans le sang.
Le **ROB LECHAUX** donne de l'appétit, facilite la digestion, supprime la constipation, évite les congestions.
Le **ROB LECHAUX** guérit rapidement les Eczéma, Plaies, Douleurs, Toux rebelle, Asthme, Rachitisme, Déficit de lait, etc., etc.
GUÉRISON DE DARTRES VIVES DE 10 ANS
« Je n'ai, mon cher confrère, que des éloges à vous faire sur la préparation de votre **ROB LECHAUX**, qui a donné des résultats vraiment surprenants. En voici un entre autres. — Une jeune femme souffrait horriblement de dartses vives qui lui couvraient une partie du corps. Depuis plus de 10 ans elle était en traitement sans aucun résultat. En quatre mois, au moyen de votre **ROB LECHAUX** et de votre **Pommade anti-dartre**, elle a obtenu une guérison complète. Depuis plus d'un an elle jouit d'une parfaite santé. »
NORV, Ph^o de l'école de Paris, à Mayenne.
Le **ROB LECHAUX** est le meilleur reconstituant que l'on puisse donner pour réparer les forces des jeunes gens affaiblis par les études et des hommes épuisés par le travail.
Le **ROB LECHAUX** place avantageusement l'huile de foie de morue, et peut être donné aux plus petits enfants comme aux grands personnes.
Envoi gratis d'une brochure intéressante avec alélistat. Nombre: Le flacon 4 fr.; expéd. franco de 6 fr. pour une cure contre mandat-poste de 21 fr. adressé à **Mario LECHAUX**, Pharmacien-Chimiste, rue Sainte-Catherine, 164, Bordeaux.

A Saumur: Normandine, pharmacien, et dans toutes les bonnes pharmacies.

PAUL GODET, propriétaire-gérant

CHEMINS DE FER — GARES DE SAUMUR

Ligne d'Orléans (Service d'Hiver)		Ligne de l'Etat (Service d'Hiver modifié depuis le 11 décembre 1882)															
DÉPARTS DE SAUMUR VERS ANGERS.		SAUMUR - MONTREUIL-BELLAY						MONTREUIL-BELLAY - SAUMUR									
Heures	Minutes	Omn. matin.	Mixte matin.	Mixte soir.	Mixte soir.	Mixte soir.	Mixte soir.	Mixte matin.	Omn. matin.	Mixte soir.	Mixte soir.	Mixte soir.	Mixte soir.	Omn. soir.			
3 heures	8 minutes	du matin	express-poste.														
6	45	du matin	(s'arrête à la Poissonnière)														
8	56	du matin	matin, omnibus-mixte.														
1	25	du soir															
3	32	du soir	express.														
7	15	du soir	omnibus.														
10	36	du soir	(s'arrête à Angers).														
DÉPARTS DE SAUMUR VERS TOURS.		SAUMUR - NIORT				NIORT - SAUMUR				MONTREUIL-BELLAY - POITIERS venant d'Angers.				POITIERS - MONTREUIL-BELLAY allant à Angers.			
Heures	Minutes	Omn. matin.	Mixte soir.	Omn. soir.	Omn. soir.	Omn. soir.	Omn. soir.	Omn. matin.	Sem. d. soir.	Mixte soir.	Omn. matin.	Omn. soir.	Mixte soir.	Omn. soir.			
3 heures	26 minutes	du matin	direct-mixte.														
8	21	du matin	omnibus.														
9	37	du matin	express.														
12	48	du soir	omnibus-mixte.														
4	44	du soir															
10	24	du soir	express-poste.														
Le train partant d'Angers à 5 heures 35 du soir arrive à Saumur à 6 heures 56.																	

Etude de M^e LE BARON, notaire à Saumur, successeur de M. LAUMONIER.

A AFFERMER
Pour le 1^{er} novembre 1884,
LES TERRES
De Jardinage et de Culture
DE BRIACÉ

Avec vaste logement, servitudes, manège, bassins et dalles.
S'adresser, pour traiter, à M. BRAZILLE, jardinier à Briacé, commune de Saint-Lambert-des-Levés, ou à M^e LE BARON, notaire. (15)

Etudes de M^e LE BARON et de M^e MÉHOUS, notaires à Saumur.

VENTE PUBLIQUE

Le dimanche 21 janvier 1883, à une heure du soir, au Coudray-Macouard, à la propriété de M. GAURON-LAMBERT,
Par le ministère de M^e LE BARON et M^e MÉHOUS, notaires à Saumur.

44 hectolitres de vin blanc de la récolte 1882;
24 hectolitres de vin rouge de la récolte 1882;
12,000 kilogrammes de foin et luzerne de la récolte 1882;
5 hectolitres d'avoine;
150 fagots de javelles;
1,500 de pisseaux;
Plusieurs lots de pommes et un lot de poires;
Un petit peuplier sur le pré de la Garenne.
On paiera comptant et 10 0/0 en sus pour les frais. (14)

A LOUER

Pour le Saint-Jean 1883,
MAISON avec JARDIN
Rue de la Petite-Douce, n^o 49.
S'adresser à M. NANCEUX, quai de Limoges, 66. (720)

Etude de M^e MÉHOUS, notaire à Saumur.

A VENDRE

Par adjudication volontaire, A SAUMUR,
En l'étude et par le ministère de M^e MÉHOUS, notaire,
Le dimanche 14 janvier 1883, à midi:

- 1^o LE CLOS DU GRAND-TERRE-FORT, planté de vigne, situé commune de Bagneux, contenant 5 hectares environ. — Ce clos sera vendu soit en totalité, soit par parties;
 - 2^o UNE MAISON NEUVE, sise ville de Saumur, rue prolongée du Champ-de-Foire, près la rue de Bordeaux.
- On pourra traiter avant l'adjudication.
Ces immeubles appartiennent à M. Robin-Musset, propriétaire à Saumur.

S'adresser: soit à M. ROBIN-MUSSET, qui habite la maison; soit à M. TAVEAU, expert à Bagneux; soit à M^e MÉHOUS, notaire à Saumur.

Etude de M^e MÉHOUS, notaire à Saumur.

A VENDRE

UN PRÉ

Située près du Pont-Fouchard, et donnant sur la rue Saint-Lazare, commune de Saumur,

D'une contenance de 16 ares environ, joignant au nord ladite rue Saint-Lazare, et des autres côtés des prés; appartenant à M. et M^{me} VINSON-NEAU, propriétaires aux Aubrières, commune de Saint-Hilaire-Saint-Florent.

S'adresser audit M^e MÉHOUS.

ON DEMANDE un petit garçon sachant bien lire et écrire, pour travailler dans un bureau.
S'adresser au bureau du journal.

A VENDRE
BEAU JARDIN

De rapport et d'agrément,
Entouré de murs, très-bien arrosé, beau bassin, bâtiments d'habitation, situé quartier des Ponts, à l'entrée de l'île d'Offard, sur le bord de la Loire, dépendant de la succession de M. Gonthier.
S'adresser à M. BARBIN-MORICET.

A VENDRE

Au Comptant
Chez M. Louis DUVAU aîné, négociant à Varrains, près Saumur:
Vin rouge nouveau à 60 francs la barrique;
Vin rouge vieux à 100 francs;
Vin blanc vieux à 100 francs.
Ces vins pèsent 8 degrés 1/2 à 9 degrés.
Des échantillons sont envoyés sur demande. (18)

A LOUER
L'ANCIENNE MAISON LEHOU

Toute meublée,
Située au Chardonnet.
S'adresser au bureau du journal.

A VENDRE
UN JOLI PLANT

De PEUPLIERS suisses
S'adresser à M. DELANOUR-CHEVRIER, propriétaire à Gaure, commune de Varennes. (689)

A VENDRE

D'OCCASION
Un joli panier-duc et une paire de harnais.
S'adresser au bureau du journal.

CHANGEMENT DE DOMICILE
POUR CAUSE
D'AGRANDISSEMENT

A partir du 1^{er} janvier 1883, les chantiers de bois du Nord et du Pays de
Lemaire-Bersoullé,
seront transférés quai Saint-Nicolas, n^o 13, et rue de la Petite-Bilange, n^o 22.
Gros et détail.

CHANGEMENT DE DOMICILE

M. PERREAU informe sa nombreuse clientèle qu'il a transféré son domicile rue Courcouronne, n^o 8. Il se charge, comme par le passé, de la distribution des lettres de faire part de naissance, mariages, décès, circulaires commerciales, etc., etc.

CHANGEMENT DE DOMICILE

M. BAUDU, marchand tailleur, fait savoir que, pour donner plus d'extension à ses affaires, il s'est adjoint un associé, et va transférer, à la Saint-Jean prochaine, son magasin et ses ateliers,
Rue d'Orléans, 12.

AVIS

Nous recommandons aux amateurs de bon potage le **Tapioca** du J. CARRÈRE, dont la qualité supérieure à tous ceux fabriqués jusqu'à ce jour a une réputation justement méritée.
Les soins apportés à la préparation de ce produit en ont fait le choix préféré.
A SAUMUR, chez MM. TROUVÉ, confiseur, GARBEAU-RATOUIS, MOLLY fils, négociants, et dans les principaux magasins d'épicerie et de confiserie.

27, rue de la Tonnelle
PHARMACIE CENTRALE
DE SAUMUR

Droguerie, Produits chimiques, Herboristerie
E. D'HUY, pharmacien,
Fournisseur de la Pharmacie de la **MAISON CENTRALE** de Fontevrault.

Dépôt de toutes les Spécialités pharmaceutiques.
RÉDUCTION CONSIDÉRABLE SUR TOUS LES PRIX
Médicaments et Produits de 1^{er} choix.

On exécute à la Pharmacie les ordonnances de toutes les Sociétés de Secours Mutuels.

Saumur, imprimerie de P. GODET.